

## Assemblée générale 2022 – association Coord21

### Procès-verbal

3 mai 2022, 11h00 - 12h00

Maison Internationale des Associations, Rue des Savoises 15, Genève  
Salle Gandhi

#### Membres présents

Alexandre Bagnoud, SIG  
Chiara Barberis, Ville de Genève  
Claudia Bogenmann, Ville de Lancy  
Guillaume de Buren, Etat de Vaud  
Giancarlo Copetti, Etat de Genève  
Véronique Diebold, Ville de Meyrin  
Samira Dubart, Ville de Lausanne  
Charlotte Gaio, Ville de Vevey  
Juliane Lacroix, Ville de Carouge  
Virginie Lieberherr, Etat de Vaud  
Julien Meillard, UNIL  
Marc Meyer, Commune de Bogis-Bossey  
Gaétan Morel, Ville de Genève  
Eric Nanchen, FDDM  
Barbara Pellaton, Ville de Vevey  
Raoul Sanchez, Commune d'Eysins  
Frédéric Schweingruber, Ville de Renens  
Rémy Zinder, Etat de Genève

#### Invité-e-s

Johann Recordon, CCD

#### Membres excusés

Agenda21 Echallens  
Commune de Coppet  
Commune de Vernayaz  
Commune de Confignon  
Commune de Sullens  
Ville de La Tour-de-Peilz  
Ville de Fribourg  
Commune de Clarmont  
Commune de Jongny  
Commune de Puidoux  
Commune de Ferreyres  
Commune d'Orbe  
Commune de Bex  
Ville de Montreux  
Commune de Saint-Prex  
Commune de Prangins  
Commune de Bourg-en-Lavaux  
Commune d'Echallens  
Commune de Sullens  
Ville d'Yverdon-les-Bains  
Ville de Morges

#### PV

Helen Détraz, Coord21

## **Mot de bienvenue**

Mme Chiara Barberis, Présidente de Coord21 et Cheffe du Service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce les personnes excusées.

## **1. Approbation de l'ordre du jour et PV de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2021**

L'ordre du jour de l'assemblée générale 2022 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022 sont approuvés à l'unanimité. Mme Helen Rowlands Détraz, secrétaire de Coord21, est remerciée pour la rédaction du procès-verbal.

*Cf. Annexe 1 : procès-verbal de l'AG 2021*

## **2. Activités 2021 de Coord21**

La Présidente de Coord21 présente brièvement le rapport d'activités 2021 de l'association. Le comité de Coord21 s'est réuni 5 fois en 2021 à Lausanne et en vidéo-conférence quand il s'avérait nécessaire pour bien respecter les mesures sanitaires. L'assemblée générale a eu lieu en 2 fois, la partie statutaire en ligne au mois de mai et une journée conviviale au mois de septembre dans la Commune de Chardon. En 2021 le comité a pu se concentrer sur le développement du projet « Le climat en capsules » dont le travail a pris beaucoup de temps.

*Cf. Annexe 2 : rapport d'activités 2021*

## **3. Rapport financier**

M. Guillaume de Buren, trésorier de Coord21, présente les comptes 2021 qui montrent un bénéfice de 9'983.70 CHF. Comme prévu il y a eu moins de guides vendus en 2021, et les produits sont autrement restés stables par rapport à l'année précédente. Le secrétariat a coûté moins cher que les années précédentes avec moins de rencontres à organiser à cause des restrictions liées au Covid-19, et il n'y a pas eu de lettre d'information publiée en 2021. Les économies faites en 2021 à cause de la situation sanitaire permettront à Coord21 de pouvoir augmenter l'offre des prestations à nos membres.

L'assemble constate une erreur de ligne dans le tableau du bilan lors de sa présentation. Le trésorier se rend compte de cette erreur et l'assemblée accepte à l'unanimité que les vérifications des comptes ont démontré que les comptes validés et vérifiés sont exacts. L'erreur dans le bilan présenté à l'assemblée sera corrigée dans le rapport d'activités qui figure dans l'annexe 2 de ce procès-verbal.

Virginie Lieberherr prend la parole pour lire le rapport de vérification des comptes 2021, cosigné par Mme Maria Welham Ruiters et Mme Silli Mona qui ne pourraient pas être présentes lors de l'assemblée générale. La tenue des comptes a été menée avec exactitude. L'Unité financière du Département du territoire et de l'environnement de l'Etat de Vaud est remerciée pour son travail. L'Assemblée générale valide les comptes 2021 et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

*Cf. Annexe 3 : rapport de vérification des comptes*

## **4. Perspectives 2022**

Mme Barberis présente les perspectives concernant l'année 2022 :

- Formation – modules vidéos « Le climat en capsules »
  - Rencontres thématiques
    - Et si on arrêtait le gaspillage alimentaire (mai 2022)  
Samira Dubart, membre du comité de Coord21, prend la parole pour expliquer plus en détails la journée du 24 mai 2022.
    - Economie circulaire-durable (automne 2022)
  - Relancement des lettres d'information
- La lettre d'information est publiée quatre fois par année, à partir de mars 2022. Les lettres sont également disponibles sur le site web de Coord21.

- Réflexion sur la suite du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons. Un sondage a récemment eu lieu à ce sujet auprès des membres de Coord21 et en consultant les résultats du sondage la décision a été prise de ne pas investir plus dans le guide, mais de continuer à en faire la promotion. Coord21 va prochainement discuter avec la Confédération (l'ARE) concernant la proposition d'élaborer un guide similaire.

*Cf. Annexe 4 : Réflexion sur la suite du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons*

## 5. Budget 2022

M. de Buren présente le budget prévisionnel 2022 validé au préalable par le comité de Coord21. Le résultat d'exploitation 2022 est prévu avec un déficit de 11'666.- CHF. Parmi les produits figurent principalement les cotisations des membres. Les charges planifiées sont quant à elles conformes par rapport à celles de l'année dernière, avec l'ajout d'une nouvelle ligne « prestations pour les membres à déterminer » pour un montant de 10'000.- CHF. M. de Buren fait appel aux membres de venir avec leurs suggestions concernant des éventuelles prestations pour les membres.

*Cf. Annexe 5 : budget prévisionnel 2022*

## 6. Elections

Mme Barberis informe l'assemblée que les neuf membres du comité actuel souhaitent se représenter pour l'année à venir, et qu'aucune candidature a été reçue. Les neuf membres du Comité sont élus par acclamations. Mme Barberis présente les membres du comité, ainsi que Barbara Pelatton qui remplace Jessica Ruedin pendant son congé maternité.

Le nouveau comité est constitué comme suit :

Présidente

- Chiara Barberis - Ville de Genève

Trésorier

- Guillaume de Buren - Etat de Vaud

Membres

- Giancarlo Copetti - Etat de Genève
- Samira Dubart - Ville de Lausanne
- Amélie Dupraz-Ardiot - Etat de Fribourg
- Julien Meillard - UNIL
- Eric Nanchen - Etat du Valais (FDDM)
- Jessica Ruedin - Ville de Vevey
- Frédéric Schweingruber – Ville de Renens

Les membres du comité sont élu par acclamations.

Concernant la nouvelle composition de l'organe de vérification des comptes, M. Thomas Deboffe et Mme Silli Mona ne poursuivront pas leurs fonctions en 2021. Mme Maria Welham Ruiters, vérificatrice suppléante, ainsi que Mme Claudia Bogenmann acceptent de devenir vérificatrices des comptes attitrées, et M. Raoul Sanchez accepte de devenir vérificateur suppléant. L'organe de vérification des comptes est ainsi élu comme suit par acclamations :

Vérificatrices

- Maria Welham Ruiters – Commune de Ferreyres
- Claudia Bogenmann, Ville de Lancy

Vérificateur suppléant

- Raoul Sanchez, Commune d'Eysins

## 7. Nouveaux membres

Mme Barberis accueille officiellement les nouveaux membres ayant demandé à adhérer à l'association en 2021, soit la Commune de Chavannes-près-Renens, la Commune de Gletterens, la Commune de Grimisuat, la Ville de Martigny et la Commune de Val-de-Bagnes. De même, les membres qui ont rejoint l'association en 2022 sont chaleureusement accueillis : la Commune de la Sarraz, la Ville de Sion et la Commune de Vernayaz.

FIN DE LA PARTIE STATUTAIRE

---

### Annexes

Annexe 1 : [procès-verbal de l'AG 2021](#)

Annexe 2 : [rapport d'activités 2021](#)

Annexe 3 : rapport de vérification des comptes

Annexe 4 : Réflexion sur la suite du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons

Annexe 5 : budget prévisionnel 2022

### Annexe 3 : rapport de vérification des comptes

Association Coord21  
Rapport des vérificateurs des comptes 2021

Mesdames, Messieurs, chères amies et chers amis,

En vertu du mandat confié, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de l'exercice 2021.

Le 8 avril 2022, nous avons rencontré Monsieur Guillaume de Buren, le trésorier de l'association, qui a répondu avec précision à toutes nos questions. La comptabilité présentée a été établie par Madame Nadine St-Pierre, gestionnaire financière au Département des institutions et du territoire du Canton de Vaud.

En ce qui concerne l'année sous revue, nous avons vérifié les comptes annuels, notamment de façon exhaustive les dépenses de charges, et constaté qu'ils concordaient en grande partie avec les justificatifs. Deux pièces comptables concernant des factures émises pour la vente du Guide Agenda 2030 manquaient dans le classeur remis. Pour la suite, nous proposons de numéroter les pièces comptables et de regrouper les factures émises et les factures des fournisseurs, afin de faciliter la vérification des comptes.

Nous nous sommes aussi assurées de la concordance des soldes de comptes au 31 décembre 2021 avec les documents bancaires.

Nous avons obtenu les explications nécessaires et nous remercions tous les intervenantes et intervenants pour leur travail et la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons donc à l'assemblée général d'approuver les comptes 2021 tels que présentés par le comité et nous recommandons à l'assemblée d'accorder la décharge au comité.

Lausanne, le 8 avril 2022



Maria Welham Ruiters



Silli Mona

## Annexe 4 : Réflexion sur la suite du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons

### Résultats du sondage – Point forts

- Documentation de la coordination qui fonde le consensus dans la mise en œuvre de l'Agenda2030
- Document de référence/communication
- Les exemples qui témoignent des possibles au sein d'une commune ainsi que les références
- Transposition des 17 ODD aux enjeux locaux suisses
- Vision d'ensemble des possibilités qui s'offrent aux communes
- Structure lisible et maniable

### Résultats du sondage – Point faibles

- Il pourrait être naïf de penser que le Guide puisse faire avancer la mise en œuvre de la démarche
- Manque un tableau de bord/platforme pour le suivi de la mise en œuvre
- Manque de visibilité suite à la pandémie
- Liens morts
- Difficulté de faire le lien avec la pratique communale à petite échelle
- Généraliste

### Résultats du sondage – Prochaines étapes

- Ne pas investir davantage, mais se servir des propositions pour nourrir des échanges/rencontres
- Poursuivre la promotion du Guide



## Annexe 5 : Budget prévisionnel 2022

### PRODUITS

Cotisations	23'000.00
Contribution des membres au projet "Le climat en capsule"	10'000.00
Vente du Guide	200.00
<b>Total</b>	<b>33'200.00</b>

### CHARGES

Secrétariat	14'000.00
Projet "Le climat en capsule" (cofinancement)	13'000.00
Nouvelle prestation pour les membres à déterminer	10'000.00
Comité - dépenses diverses	1'000.00
Assemblée générale	2'000.00
Ateliers thématiques	1'000.00
Contribution à une formation	2'000.00
Réimpression et mise à jour du Guide	1'000.00
Sites coord21.ch et agenda2030.ch	800.00
Frais bancaires	60.00
<b>Total</b>	<b>44'860.00</b>

<b>Résultat d'exploitation (déficit)</b>	<b>-11'660.00</b>
--	-------------------